

Autorisations Urbanisme-Pyrenees&Landes

Mairie de L'agor
86 Route Principale
64150 LAGOR

Téléphone : 05.59.01.62.21
Télécopie :
Courriel : cuau-pyl@enedis.fr
Interlocuteur : RUSCILLO Monique

Objet : **Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme**

BAYONNE, le 13/12/2024

Madame, Monsieur,

Par votre demande d'information pour l'instruction de l'autorisation d'urbanisme d'une installation de production, vous nous avez sollicités afin de connaître les coûts d'extension de réseau électrique qui seraient à la charge de la CCU (ou de l'EPCI) concernant le projet référencé ci-dessous :

Autorisation d'Urbanisme : PC06430124X1005
Adresse : Plaa, D''Abidos
64150 LAGOR
Référence cadastrale : Section AD , Parcelle n° 0041
Section AD , Parcelle n° 0042
Section AD , Parcelle n° 0043
Nom du demandeur : URBA 192

Nous vous informons que selon les dispositions de l'article L342-11 du code de l'énergie, la contribution au coût du branchement et de l'éventuelle contribution pour des travaux d'extension¹ nécessaires à la réalisation d'un projet de production d'énergie est à la charge du Demandeur.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Monique RUSCILLO

Votre conseiller

¹ Au sens de l'article D342-2 du code de l'énergie relatif à la consistance des ouvrages d'extension du réseau public d'électricité.